

## **Nouvelles dispositions constitutionnelles sur la formation**

**La Conférence des recteurs des universités suisses est en faveur d'un espace suisse des hautes écoles qui réponde pleinement aux exigences d'une société du savoir toujours plus mobile et qui occupe une position forte sur la scène internationale. C'est pourquoi elle soutient vigoureusement les nouvelles dispositions constitutionnelles sur l'éducation.**

Dans le domaine des hautes écoles, plusieurs paramètres font déjà l'objet de réglementations à l'échelon national. Le nouvel article sur les hautes écoles n'apportera pas de nouveaux changements, mais donnera une meilleure assise à l'harmonisation des paramètres essentiels et à un pilotage basé sur une compréhension globale du système, contribuant ainsi à ce que l'espace suisse des hautes écoles soit considéré comme un tout.

Sur la base de ces nouvelles dispositions, la Confédération et les cantons veilleront ensemble à la coordination et à la garantie de qualité tout en tout en tenant compte de l'autonomie des hautes écoles et des collectivités publiques responsables et en veillant à l'égalité de traitement des institutions assumant des tâches de même nature.

La Confédération et les cantons disposeront de bases solides pour harmoniser les niveaux d'enseignement et le passage de l'un à l'autre, la formation continue universitaire, la reconnaissance des institutions et des diplômes ainsi que les principes du financement, et pourront ainsi :

- développer une approche commune du système,
- piloter conjointement l'ensemble du domaine des hautes écoles, afin d'atteindre le plus efficacement possible les objectifs d'un espace suisse des hautes écoles homogène et d'un haut niveau de qualité.

Les dispositions constitutionnelles laissent la marge de manœuvre nécessaire pour adapter l'espace éducatif suisse aux nouvelles exigences. Elles fournissent notamment la base constitutionnelle pour la refondation du paysage suisse des hautes écoles réalisée conjointement par la Confédération et les cantons.